

# L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS 2017-2018 DES BPJEPS « ÉDUCATEUR SPORTIF » ET « ANIMATEUR SOCIOCULTUREL »

## Fiche régionale : LA RÉUNION

Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) conduit à des métiers en contact avec le public dans des interventions de face à face pédagogique ou d'encadrement d'activités. 84 % des diplômés en emploi se déclarent, dans l'enquête d'insertion au niveau régional, éducateurs ou entraîneurs sportifs, animateurs socioculturels ou directeurs d'accueils de mineurs (ACM), un an après la délivrance du diplôme.



### 85 DIPLÔMÉS BPJEPS en région RÉUNION

→ 51 dans le sport (soit 60 %)

→ 34 dans l'animation (soit 40 %)

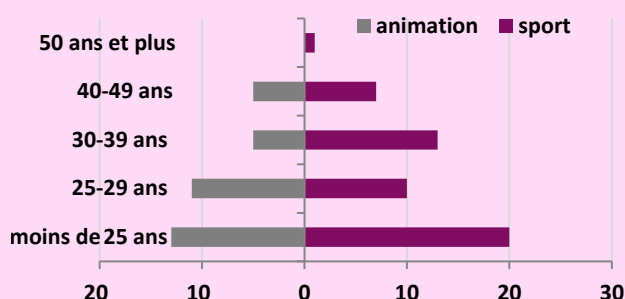


#### Part des femmes

29 % dans le sport

50 % dans l'animation

#### Répartition par âge des diplômés



### TAUX D'EMPLOI\* : 62 %

→ 65 % dans le sport

→ 56 % dans l'animation

→ 74 % d'emploi à temps plein

72 % dans le sport

78 % dans l'animation

→ 38 % d'emploi à durée indéterminée

31 % dans le sport

50 % dans l'animation

→ 30 % travaillent à leur compte

34 % dans le sport

22 % dans l'animation

### L'emploi occupé est en lien direct avec le BPJEPS pour 82 % des diplômés

→ 81 % dans le sport

→ 83 % dans l'animation

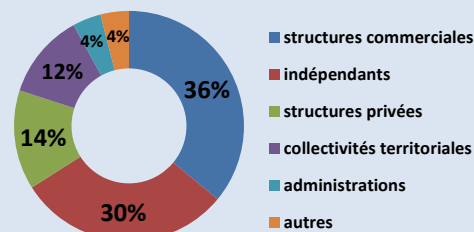


96 % des diplômés de la région en  
emploi travaillent à la Réunion

ALTERNANCE

50 % des diplômés en emploi travaillent  
dans leur structure d'alternance

#### Des employeurs diversifiés



Source : Enquête IDJEPS 2019, INJEP-MEDES, Direction des Sports, DRAJES.

\* : Taux d'emploi : nombre de diplômés qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de diplômés sortants (hors ceux de nouveau en formation).  
Les caractéristiques de l'emploi concernent l'activité principale (la plus rémunératrice) en cas de plusieurs emplois occupés simultanément.

Champ : Diplômés BPJEPS entre mai 2017 et avril 2018 (hors équivalence).